RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Myrelis

Société à Responsabilité Limitée au capital de 25.000 €
Siège social : 134, boulevard de Clichy 75018 Paris
R.C.S. Paris 950 742 262

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six juin à dix-neuf heures au siège social,

Monsieur Arthur WEISGERBER, associé unique de la société à responsabilité limitée Myrelis, au capital de 25.000 €uros, dont le siège est 134, boulevard de Clichy à Paris (75018), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 950 742 262,

Et gérant de la dite société,

A PRIS LA DÉCISION CI-APRÈS RELATIVE Á :

- Projet de transformation de la société en société par actions simplifiée,
- Nomination d'un Commissaire à la transformation.

DÉCISION UNIQUE

L'associé unique décide la transformation de la société en société par actions simplifiée et nomme en tant que Commissaire à la transformation :

CO EXPERTS
Représentée par M. Olivier CAKPO
164, rue Montmartre
75002 Paris

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

Arthur Weisgerber
Gérant et associé unique

[redacted]